



# Kappler'Zittig



Bulletin municipal de Kappelen

Décembre 2017



**Réception du Nouvel An**

**\*\*\*\*\***

**Le SAMEDI 13 janvier 2018**

**à 18h30**

**à la salle Bis Jobbi's**

# Edito



Chères Kappelenoises, chers Kappelenois,

2017 se termine. Ce fut une année très riche en évènements.

Les menaces d'attentats sont toujours présentes, obligeant les instances de l'Etat du plus haut niveau à faire preuve d'une vigilance extrême.

Dans les petites communes, nous ne sommes pas épargnés. On le voit autour de nous, avec ces cambriolages à répétition. Je lance un appel à la population : soyez vigilants et appelez la Gendarmerie si vous remarquez des personnes suspectes en voiture ou à pied.

2017 fut une année très chargée pour notre municipalité, avec la réalisation de tous les travaux que je vous avais annoncés il y a 1 an. Je suis fier d'avoir tenu nos promesses.

Notre fleurissement et nos décorations de Noël sont d'une grande beauté, c'est la preuve qu'on peut faire de belles choses avec peu de moyens.

## Un rappel des chantiers engagés :

- la mise en accessibilité de l'école, qui s'est déroulée sur 2016 et 2017, est totalement terminée.
- la rue Saint Michel s'achève également. C'est une très belle réalisation. Je remercie notre maître d'œuvre, le Cabinet Ostermann, pour le travail accompli et son professionnalisme devant les difficultés topographiques. Merci aussi aux propriétaires, résidents et usagers de cette rue pour leur compréhension et leur patience.
- les lampadaires des axes principaux ont été équipés de lampes LED dans le cadre des économies d'énergie. Les rues annexes sont programmées pour 2018.
- le chauffage de l'église en fonction depuis décembre 2016 nécessite encore quelques ajustements.
- moins visible : le dossier du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Un dossier très important, car le vrai but d'un PLU est le développement maîtrisé à courte et longue échéance d'une commune. Chose pas facile dans le travail des commissions car de temps en temps des intérêts personnels pointent leur nez avant les intérêts collectifs. Beaucoup de réunions de commission ont eu lieu, parfois même très animées. Le bon sens a finalement pris le dessus pour arriver à un résultat exemplaire. Ceci, grâce à l'objectivité et au professionnalisme du bureau d'étude TOPOS, mais surtout à Christophe KLEIN, qui est resté ferme dans toutes les décisions : cela a permis de clore ce dossier dans un temps record. Beaucoup de collègues nous envient. Un grand merci à toute l'équipe, aux services de l'Etat et à l'ensemble des personnes publiques associées qui nous ont soutenus et qui ont travaillé dans le même esprit. 2

- les travaux de traitement de la charpente et des statues de la Chapelle Saint-Wolfgang débuteront dans les premières semaines de 2018. Ils ont été confiés à l'entreprise Stemmelin de Moernach.
- la zone de biodiversité dans le secteur du Niederried est en cours de réalisation et devrait être terminée, plantations comprises, pour le mois de mars. Cette opération est pilotée par le Conseil Départemental du Haut-Rhin, qui finance également ce projet avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse. Ces zones humides servent aussi à purifier les eaux de ruissellement des parcelles agricoles, ce qui s'avère de plus en plus nécessaire en cette période de sécheresse. La presse et les journaux télévisés nous ont fait part de la situation alarmante de notre nappe phréatique d'Alsace, qui se dégrade d'années en années. C'est un dossier que je suis avec beaucoup d'assiduité au niveau de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, du SAGE Ill-Nappe-Rhin et de l'APRONA. Je suis d'ailleurs intervenu au début de ce mois dans une réunion de l'APRONA à Horbourg-Wihr sur la situation catastrophique en terme de pollution phytosanitaire.

Notre nouvelle Communauté d'Agglomération « Saint-Louis Agglomération » (SLA) se structure, et les nouvelles compétences se mettent en place sur notre secteur.

Notre ancienne Communauté de Communes du Pays de Sierentz est très bien représentée dans la gouvernance.

Je m'y sens moi-même très à l'aise et j'ai retrouvé les compétences sur l'eau potable.

Une nouvelle compétence a été attribuée à la SLA, la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), et on m'en a confié la charge.

C'est un chantier très vaste qui s'étendra de Leymen jusqu'aux portes de Rixheim, et qui contribuera fortement à la protection de l'environnement et de la nappe phréatique d'Alsace se trouvant dans la forêt de la Hardt, où nous puisons notre eau potable.

Je remercie M. Alain GIRNY, Président de Saint-Louis Agglomération, pour la confiance qu'il m'accorde, ainsi que M. Bruno LUSY, Directeur de l'assainissement et de l'eau, pour la bonne qualité du travail accompli et des relations entre les élus et les services.

D'autres réflexions sont en cours entre les différentes agglomérations alsaciennes, de Saint-Louis à Strasbourg.

Pour 2018, une nouvelle restructuration va être mise en place dans notre regroupement scolaire, la semaine des 4 jours et demi étant remise en question. Ce dossier est suivi par Nicolas HOUBRE, Président du SIVOSC de Brinckheim, Kappelen et Stetten.

2017 fut également une année d'élections, je dirais même d'élections surprises.

D'abord la présidentielle avec l'élection d'Emmanuel Macron qui, à la surprise de tous, a balayé d'un coup de baguette magique les anciens partis politiques, de gauche comme de droite.

Dans la foulée se sont suivies les élections législatives, qui ont mis au jour beaucoup de pratiques occultes, où certaines entreprises «familiales» n'ont pas résisté aux vents du renouvellement qui soufflaient sur nos deux assemblées. Au fur et à mesure des enquêtes et des débats télévisés, d'énormes magouilles, pour employer des mots clairs, ont été mises à jour, ce qui a permis un vrai renouvellement.

Le Président a installé un Gouvernement, avec des objectifs bien précis et ambitieux pour mener toutes ces réformes à terme, annoncées depuis des décennies par les précédents gouvernements mais jamais réalisées.

J'applaudis des deux mains la suppression de tous ces privilèges, au Sénat et à l'Assemblée Nationale. Je pense à toutes ces enveloppes qui ont été distribuées de manière souvent douteuse et occulte aux entourages de ces anciens politicards.

Elu depuis plus de trente ans à la tête d'une petite commune et participant aux travaux d'autres collectivités, je sais pertinemment qu'il faut du temps au temps pour mettre en place les réformes promises pendant sa campagne électorale.

Restons confiants et ne jugeons pas les actions trop hâtivement. Il faut un vrai bouleversement pour sortir la France de cette situation d'endettement, si nous ne voulons pas laisser une situation catastrophique à nos enfants et petits-enfants. Peu importe la place occupée, c'est un devoir pour chaque élu que de participer à ces réformes engagées par le Gouvernement, afin que notre pays réussisse dans les décennies à venir. Je pense notamment au Plan Climat, qui est une de ses priorités.

Je vous laisse maintenant prendre connaissance de la vie de notre village, et de nos projets pour l'année 2018.

Mais avant cela, je remercie et félicite chaleureusement tous les acteurs qui œuvrent bénévolement au sein des associations et dans nos actions communales, dans le fleurissement ou la préservation de l'environnement. Merci pour votre engagement !

Je vous souhaite à présent à toutes et à tous d'agréables et belles fêtes de fin d'année, et vous invite d'ores et déjà à vous joindre à nous à la réception du Nouvel An, le 13 janvier 2018.

Votre Maire,  
Gérard BURGET



*Notre dernière réalisation, en cours de finition : la zone de biodiversité*

# Au sein de la commune

**Le secrétariat de mairie sera fermé  
mardi 02 janvier 2018**

**Pas de permanence du Maire et de ses  
Adjointes pendant les fêtes de fin d'année**



## Grands Anniversaires (du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2018)

<b>René PETER</b> Le 06 mars	<b>80 ans</b>
<b>Claude LANDAUER</b> Le 08 mars	<b>80 ans</b>
<b>Louis SPECKER</b> Le 29 avril	<b>95 ans</b>
<b>Hélène WIRTH</b> Le 23 juin	<b>80 ans</b>

## Etat civil (du 1<sup>er</sup> juillet au 1<sup>er</sup> décembre 2017)

### Ils sont nés...

**Diego Vicenté RODRIGUEZ, le 13 juillet 2017**  
de Anthony RODRIGUEZ et Stéphanie NAAS, au 7 rue de la Paix

**Romane BARRETEAU, le 19 juillet 2017**  
de Fabien et Jade BARRETEAU, au 13 rue de la Chapelle

**Timéo Charles André BALOGH GOBY, le 16 septembre 2017**  
de Attila BALOGH et Emilie GOBY, au 1 allée des Ecureuils

**Maëlie JUNCKER BECKENDORFF, le 18 septembre 2017**  
de Loïc BECKENDORFF et Caroline JUNCKER, au 3 rue Belle Vue

**Louise Marie Renée SANCHEZ, le 1<sup>er</sup> novembre 2017**  
de Denis SANCHEZ et Sophie GRIMAUD, au 11 rue du Ltn Jean de Loisy



## Vente de bois

La vente de bois aura lieu mi-janvier 2018.  
Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà se signaler en mairie.



## Ordures ménagères

La collecte du mardi 26 décembre (férié) est rattrapée le jeudi 28 décembre.  
Les sacs doivent être sortis la veille au soir.

## Listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription doit faire l'objet d'une démarche volontaire (avant le 29 décembre 2017).



### Ils nous ont quittés...

**Elisabeth SOHN née JENNI,**  
dans sa 81<sup>ème</sup> année

**Christian CLEMENTZ,**  
dans sa 42<sup>ème</sup> année



# Au sein de la commune

## Site Web actus

Retrouvez toute l'actu de Kappelen sur notre site web [www.kappelen.fr](http://www.kappelen.fr). Le site est remis à jour quotidiennement.



## Rencontres des aînés

Amatrices et amateurs de « Jass » ou de jeux de société, vous êtes les bienvenu(e)s les mardis après-midi de 14h00 à 16h30 à la maison Bis Jobbi's, pour un moment de convivialité et pour entretenir notre humeur de jeunesse. Nous vous attendons nombreux !

**9 janvier – 6 février – 13 mars – 3 avril – 15 mai – 12 juin 2018**



## Illuminations et décorations de Noël

Cette année encore, notre agent municipal, Renaud GALTIE, a redoublé d'efforts pour embellir notre village en cette période de Noël et réchauffer nos cœurs dans la froidure de l'hiver. Un grand merci à Renaud pour sa créativité !



**Le Conseil Municipal remercie les employés municipaux pour leur dévouement et gentillesse tout au long de l'année écoulée.**

# Au sein de la commune

## Concours des maisons fleuries

L'année 2017 touche à sa fin avec un été chaud et un déficit de précipitations.

Le fleurissement du village a néanmoins fourni une belle prestation, les maladies étant en dormance en raison du manque de pluie.

Un chaleureux merci à toutes celles et ceux qui ont conjugué efforts et patience pour obtenir de beaux clichés !

### Catégorie « Maisons avec jardin »

- 1<sup>er</sup> prix      Jeanne & Arsène KIRCHHERR
- 2<sup>ème</sup> prix    Adrienne & Philippe BURGET
- 3<sup>ème</sup> prix    Liliane & Emile WOLGENSINGER



### Catégorie « Maisons à colombage »

- 1<sup>er</sup> prix      Marinette & Jean CLEMENTZ
- 2<sup>ème</sup> prix    Martine & José KETTERLIN
- 3<sup>ème</sup> prix    Eliane NIVELLE & Louis SPECKER



### Catégorie « Maisons avec possibilités de fleurissement limitées »

- 1<sup>er</sup> prix      Isabelle & Patrick WOLLENSCHNEIDER
- 2<sup>ème</sup> prix    Hélène GOEPFERT
- 3<sup>ème</sup> prix    Vereine SPECKER & Clément MUNCH



### Catégorie « Balcons fleuris »

- 1<sup>er</sup> prix      Roger IMBER & Fabien BOUCHER
- 2<sup>ème</sup> prix    Christiane LEINENWEBER
- 3<sup>ème</sup> prix    Florence & Martial RUEHER



*Le jury du fleurissement*



*Encouragements :  
Christelle & Éric HERTZOG*

# Au sein de la commune

## Fête des Noël des aînés

Le 10 décembre a eu lieu la fête des aînés de notre village. Les membres du Conseil Municipal ont été heureux de recevoir les Kappelenois et Kappelenoises de plus de 60 ans.

Ils se sont laissés bercer par la musique de Henri Goepfert qui, pour la deuxième année, les a réjouis en pianotant sur son synthétiseur.

Une jolie ambiance festive, autour du sapin et au parfum de Noël, a enjoui tous les convives.

Le Conseil Municipal souhaite adresser un grand merci à notre périscolaire de l'Arc-en-ciel pour toutes ces jolies décorations de tables que les enfants ont confectionnées pour leurs aînés, avec beaucoup d'application.



# Echos jeunesse

## Les échos de l'école

La rentrée 2017/2018 s'est déroulée le lundi 4 septembre. A cette occasion, les élèves ont pu prendre possession de leur nouvelle cour de récréation entièrement rénovée et mise aux normes d'accessibilité.

Pour cette année scolaire, l'école accueille une classe de MS/GS de 24 élèves et un CP/CE1 de 23 élèves.

Depuis septembre plusieurs manifestations ont eu lieu, permettant ainsi aux familles de participer activement à la vie de l'école :

### La Saint Martin

Chaque année, les enfants redécouvrent cette tradition dans le cadre de l'apprentissage de l'allemand. Ils fabriquent des lanternes et apprennent des chants. Cet apprentissage se concrétise par l'organisation d'un défilé aux lanternes. Cette année, la promenade a eu lieu dans les rues de Kappelen et s'est terminée autour d'un goûter offert par le SIVOSC.

### Le marché de Noël

La préparation du marché a donné lieu à une grande effervescence dans l'école : grâce à la participation de nombreuses mamans, nous avons organisé des ateliers de bricolage et de confection de Brédala pour garnir les stands.

Une équipe de parents est également venue confectionner des couronnes de l'Avent. Grâce à leur

talent, plus d'une quarantaine de couronnes a pu être confectionnée en une journée.

Le marché s'est tenu le 1<sup>er</sup> décembre à Stetten et les bénéfices des ventes serviront au financement de sorties ou à l'achat de matériel pour les classes du RPI.

### La Saint Nicolas

Comme le veut la tradition, Saint Nicolas est venu rencontrer les enfants de l'école le 5 décembre.

Après avoir vérifié dans son grand livre si tout le monde avait été sage et avait bien travaillé, il a distribué des gourmandises aux enfants qui, pour le remercier, ont chanté et récité des comptines.



## Les jeunes à l'honneur

Des nouvelles de nos champions en herbe...

Le jeudi 19 octobre dernier, s'est tenu le traditionnel cross du collège Françoise DOLTO de Sierentz sous un soleil radieux.

Plusieurs centaines d'élèves du collège mais également des écoles primaires environnantes ont participé à cette manifestation.

Notre village est bien représenté au palmarès puisque Marie HOUBRE a terminé la course des benjamines (élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>) à la 1<sup>ère</sup> place.

Quant à son frère, Clément, il s'est classé 2<sup>ème</sup> de tous les élèves de CM2.



Et pour Marie, cela ne s'arrête pas là ! Inscrite en section athlétisme de l'UNSS, elle a participé au cross départemental UNSS à Wihr-au-Val le 29 novembre dernier et a décroché une prometteuse 4<sup>ème</sup> place (sur 147 inscrites dans sa catégorie) pour sa première participation !

Toutes nos félicitations pour ces graines de champion !



## Cyclocross CAPI Sécurité à Kappelen

Le dimanche 19 décembre, le Vélo Club Saint Louis R3F a organisé le cyclocross CAPI Sécurité à Kappelen. Ces courses servaient de demi finale du Grand Est.

4 courses étaient au programme.

145 coureurs, répartis en 8 catégories ont pris le départ dont des coureurs de haut niveau comme :

L. SPIESSER, D. MOUGEL faisant partie du top 25 français, A. ZINGLE en équipe de France VTT, la féminine Isaure MEDDE en équipe de France VTT, Théo THOMAS et Lilian SCHNEIDER, en équipe de France junior de cyclocross.



Le matin, une trentaine de jeunes de 6 à 12 ans se sont élancés sur un circuit adapté à leur âge.



Le circuit, tracé par **Patrick LANDAUER** derrière la salle « Bis Jobbi's », était rapide et sec.

La course des Elites a vu la victoire de Damien MOUGEL, longtemps talonné par les jeunes espoirs Victor THOMAS et Axel ZINGLE.

L'organisation a été saluée par le Comité Régional de la FFC. Je tiens par cette occasion à remercier la commune de Kappelen pour son accueil. Une belle journée de cyclocross au final.

*Claude HAGER, Président du VC Saint Louis R3F*



# Nos associations



4 rue de l'église  
68510 KAPPELEN  
03.89.70.88.37

[periscolairearcenciel@yahoo.fr](mailto:periscolairearcenciel@yahoo.fr)

<https://>

[www.facebook.com/ArcencielKappelen/](https://www.facebook.com/ArcencielKappelen/)



## FONCTIONNEMENT :

Cette année scolaire, l'Arc-en-ciel accueille les enfants du RPI de Kappelen-Stetten-Brinckheim sur le temps du midi et le soir après l'école jusqu'à 18h45, sauf le mercredi.

Les effectifs sont en augmentation : entre 40 et 55 enfants à midi et entre 18 et 30 enfants le soir. 90 enfants sont inscrits au total pour le moment.

5 personnes diplômées encadrent les enfants, soutenues de temps à autres par des stagiaires ou bénévoles.

Pendant les vacances scolaires, quelques enfants de 3 à 14 ans provenant d'autres communes fréquentent également la structure.



## ACCUEIL DE LOISIRS du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 (18h le vendredi) :

*Inscription à la carte (journée ou demi-journée, avec ou sans repas)*

Vacances d'Automne : du 23 au 27/10/17

Vacances de Noël : du 02 au 05/01/18

Vacances d'Hiver : du 26/02 au 02/03/18

Vacances de Printemps : du 23 au 27/04/18

Vacances d'Eté : du 09 au 27/07/18 puis du 27 au 31/08/18

***Pendant ces vacances scolaires, de nombreux thèmes seront abordés (photo, vidéo, far-west, chevaliers et princesses, généalogie, handicap, Alsace ...) et de nombreuses activités seront proposées (1 mini-séjour au Markstein pour les + 9 ans, une sortie à Dinozoo, une sortie à Fraispertuy, une sortie au Château du Ht-Koenigsbourg, visite du Planétarium de Strasbourg et de la ville en bateau, 1 mini-séjour « Cheval » pour les 6-8 ans, une sortie à Cigoland).***

**Pour plus de renseignements, demande de tarifs, inscriptions...contactez-nous !**



# Nos associations

## Donneurs de sang

### **DON DU SANG A KAPPELEN LE JEUDI 3 MAI 2018 DE 16H30 A 19H30 A LA SALLE COMMUNALE**

Toute l'équipe du Don du Sang remercie les donateurs de KAPPELEN pour leur assiduité et leur fidélité pour cette belle cause. Ce geste désintéressé témoigne de leur générosité.



#### **DON DU SANG EN 2018 :**

<b>Vendredi 9 Février</b>	<b>HELFRANTZKIRCH</b>
<b>Jeudi 03 Mai</b>	<b>KAPPELEN</b>
<b>Vendredi 14 Septembre</b>	<b>HELFRANTZKIRCH</b>
<b>Vendredi 16 Novembre</b>	<b>STETTEN</b>

A tous nous souhaitons d'heureuses fêtes de fin d'année, bonheur et santé.



**Donner, c'est bien** L'équipe Don du Sang de KAPPELEN  
**Redonner, c'est mieux !**

## **OLSAL – Spotjohr Dégust' 2017**

Cette édition 2017 a été couronnée de succès !  
Nous avons pu accueillir plus d'exposants cette année et ainsi diversifier l'offre.  
Notre restaurant éphémère a lui aussi remporté un franc succès et le but recherché est bien là : faire en sorte que les kappelenoises et les kappelenois puissent se retrouver au cœur de leur village.

C'est la 2ème fois que nous organisons également des conférences lors de ce salon. Après le succès des conférences sur l'apithérapie, nous avons proposé cette année une conférence sur la naturopathie et sur la sophrologie, d'une part parce que les deux thèmes se marient bien et d'autre part parce que les conférencières sont connues au sein du village. Nous allons proposer d'autres conférences pour l'année prochaine et lançons un appel à toutes les personnes qui souhaiteraient traiter d'un sujet qui soit en rapport avec le thème du salon : la gastronomie, le 'bien manger' pour le bien-être ou inversement !

La prochaine édition se tiendra les 6 et 7 octobre 2018 et nous espérons vous y voir nombreux.



# Nos associations

## ASCK – Tennis de Table

Tout d'abord, le comité et les membres aimeraient remercier la Commune de Kappelen pour son soutien tout au long de l'année.

La commune ne manque pas de nous exprimer sa reconnaissance sportive en mettant la salle à disposition tout au long de l'année.



Nous avons entamé la saison 2017/2018, et au total, cinq équipes seniors et une équipe de jeunes sont engagées en championnat.



Cette saison se déroule plutôt bien, malgré la recomposition des équipes et la difficulté à les composer au vu de l'emploi du temps des joueurs. L'équipe de jeunes se place honorablement dans leurs poules respectives bien qu'elle soit diminuée pour cause de joueur blessé. Elle mérite un grand bravo !

**Le comité et les membres de la section Tennis de Table souhaitent aux lecteurs et à leurs familles un bon Noël, une excellente année 2018, et que la santé ainsi que le moral soient au rendez-vous !**

L'année 2017 touche à sa fin et, avec elle, la première moitié de la saison.



L'année de la section s'est achevée autour d'une collation pour les jeunes et leurs parents, invités cordialement le 12 décembre dernier à venir « taper les balles » avec leurs enfants.



*Nouveau Président,  
Francis SCHWINDENHAMMER*

Et pour finir, veuillez noter sur vos calendriers 2018 que nous organisons, en collaboration avec la Croix-Rouge de Kappelen, notre traditionnelle **Marche Populaire**, qui aura lieu les **17 et 18 février** prochains.

**Ce sera la 42<sup>ème</sup> édition !**



# Nos associations

## FCK - Football Club Kappelen

Pour bien commencer la saison 2017/2018, les joueuses, joueurs et membres du club se sont retrouvés en juillet dernier au centre technique de Grandvillars le temps d'un week-end. La reprise étant amorcée, les championnats ont commencé fin août pour les 2 équipes séniors.

L'équipe 1, sous l'impulsion du nouvel entraîneur Philippe Piningre et de son adjoint Alexandre Tschiember, a su jusqu'à la trêve montrer un beau jeu et de belles qualités en se positionnant actuellement en 5<sup>ème</sup> place du classement, que de belles promesses pour le cycle retour ! A noter que suite à l'ajout d'une division l'année prochaine, les 4 premiers montent d'une ou de deux divisions. Nous leur souhaitons la meilleure réussite d'ici la fin de la saison. Nous les félicitons aussi pour leur parcours en Coupe de France jusqu'au 4<sup>ème</sup> tour pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive (défaite au 4<sup>ème</sup> tour intermédiaire contre l'AGIIR Florival).



L'équipe 2, sous la houlette du nouveau coach Anthony Bigeard et de Frédéric Wery en tant que dirigeant, n'a de loin pas démerité lors de ce cycle aller et se place à la 4<sup>ème</sup> position, le plaisir et l'envie sont au rendez-vous, ce qui là aussi nous promet un beau cycle retour. Rendez-vous début mars pour la suite des aventures de nos 2 équipes !



Nouveau challenge pour l'équipe féminine qui après 2 saisons passées à jouer à 8 se retrouve dans la cour des grands, le jeu à 11 ! L'adaptation est toujours en cours mais elles n'ont pas démerité grâce à leur motivation sans faille et leur envie d'apprendre. Actuellement 7<sup>ème</sup> au classement, le cycle retour sera d'une importance capitale pour essayer de faire mieux. A noter qu'elles sont toujours en lice en Coupe d'Alsace (3<sup>ème</sup> tour). A suivre... ;)

La jeunesse est elle aussi toujours présente au FCK grâce à l'EJPS qui accueille 2 des 5 équipes U11 de l'entente.

Après une balade gastronomique de haut vol et un repas « Carpes-Frites » des plus agréables nous espérons vous revoir autour du terrain et/ou pour nos prochaines manifestations en 2018 :

- Pentecôte : Tournoi international de l'EJPS « Regio Cup Alsace »
- Dimanche 24 juin : 5<sup>ème</sup> balade gastronomique
- Samedi 25 août : 2<sup>ème</sup> tournoi féminin « Maidala Cup »



**Et pour finir, un club ne serait rien sans ses bénévoles, ses supporters ou ses sponsors. Merci à toutes et à tous pour votre soutien, votre implication lors de nos manifestations ou tout au long de l'année sportive.**

**Tous les membres du FCK vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année... A très vite !**

# Manifestations à venir

## Cinnamon

Le groupe Cinnamon, dont fait partie notre musicien kappelenois Pierre SPECKER, se produira dans notre région aux dates suivantes, pour le plaisir de tous:

- 12 Janvier 2018: Thann
- 12 Mai 2018: Stetten
- 21 Juin 2018: Village-Neuf



## Marche populaire

# KAPPELEN

Haut-Rhin France

## 42<sup>ème</sup> Marche Populaire Internationale

### Samedi 17 février 2018

### Dimanche 18 février 2018

Organisée par l'Association Sportive et Culturelle de Kappelen avec le concours de la Croix Rouge Française, équipe de Kappelen

- Parcours de 10 km
- Parcours adapté

---

Membre FFSP N° F0130 Visa FFSP N° 2018-68-338-M



Internet : <http://www.ffsp.fr>  
✉: [contact@ffsp.fr](mailto:contact@ffsp.fr)  
facebook.com/ivv.france  
twitter.com/ffsp\_officiel



Partenaires de la FFSP



Imprimé par l'association

Agrément ministériel national du 20 juin 2006  
Reconnue de mission d'utilité publique par arrêté N°012156 du 2 août 2001

Ne pas jeter sur la voie publique



Les domaines d'intervention des gardes champêtres du secteur de Walheim sont très variés : un troupeau de moutons en divagation, un chien errant capturé et transporté en fourrière, l'incinération de végétaux, de papiers ou plastiques, des plaintes suite à l'utilisation d'une tondeuse les jours fériés, des infractions en matière de chasse ou de pêche, la circulation de véhicules dans les espaces naturels, ... la liste est longue et non exhaustive ! Mais l'une de ces interventions arrive régulièrement en tête du « hit parade des incivilités » :

### Les divagations d'animaux domestiques

1/ la divagation d'un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes (2<sup>ème</sup> classe) est prévue et réprimée par l'article R 622-2 du Code Pénal.

Il est à noter que tous les animaux sont concernés par cette réglementation (chiens, chats, bovins, équins ...) et que ces animaux sont considérés comme dangereux dès l'instant où ils divagent, sans

surveillance, sur la voie publique.

Cette infraction est sanctionnée par un timbre-amende de 35 euros.

Les animaux identifiés par tatouage ou puce électronique sont généralement capturés et remis à leur propriétaire; le timbre-amende n'intervenant que dans le cas d'une récidive.

Les animaux non identifiés sont transférés vers la fourrière de la SPA de Mulhouse si la commune est adhérente à cette structure.

4/ le dépôt de nourriture aux animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons (3<sup>ème</sup> classe) est prévu par l'article 120 du Règlement Sanitaire Départemental et réprimé par l'article 7 du décret n° 2003-462 du 21/05/2003.

Cette infraction (toujours plus répandue) est très souvent rencontrée dans les villages. Les chats sont de plus en plus « montrés du doigt » car ils ont une croissance démographique des plus prolifiques !

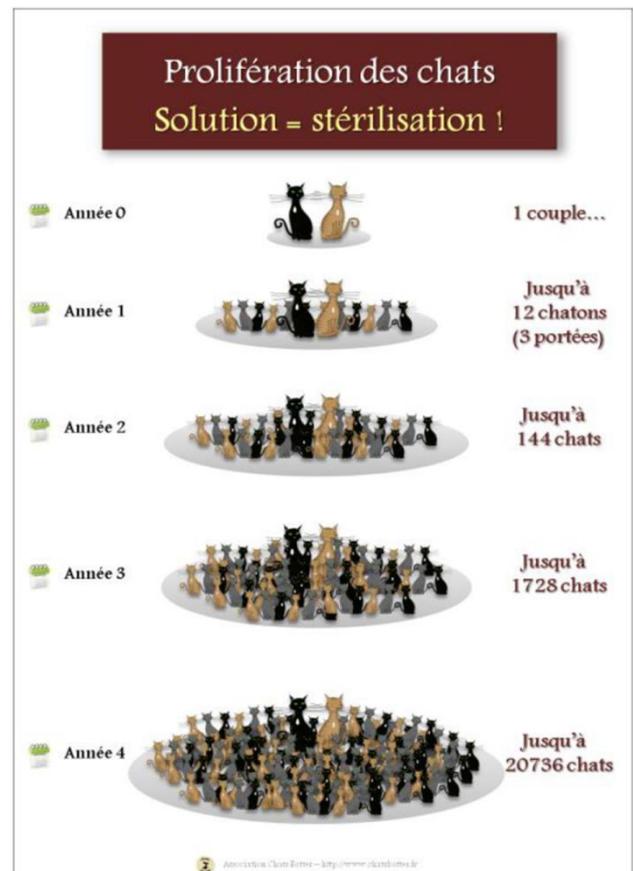
Pourtant, des mesures simples permettraient à chacun de ne plus être envahi par « ces indésirables » comme par exemple la stérilisation de son animal et le nourrissage dans un espace clos.

Le croquis ci-contre nous montre clairement que la situation peut très vite devenir insurmontable en l'absence de telles dispositions ! Il est à noter que cette infraction est passible d'une amende maximale de 450 euros.

2/ le défaut de clôture suffisante pour éviter tout risque d'accident (4<sup>ème</sup> classe) est prévu et réprimé par l'article R 215-4 du Code Rural.

Généralement rencontrée dans le cadre d'une exploitation agricole, et souvent liée à un manque de nourriture, cette infraction est passible d'un timbre-amende de 135 euros.

3/ la divagation des chiens dans la nature ou promenés sans laisse en forêt hors des chemins pendant la période du 15/04 au 30/06 de chaque année (4<sup>ème</sup> classe) est prévue par l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 31 juillet 1989 et réprimée par l'article R.428-6-2° du Code de l'Environnement.



source : Société Protectrice des Animaux

# Echos Nature

Retrouver la nature, la découvrir et l'aimer est une source d'apaisement et de tranquillité.

La nature réduit le stress et nous aide à redonner du sens à la vie.

Le contact direct avec la nature est le meilleur antidépresseur.

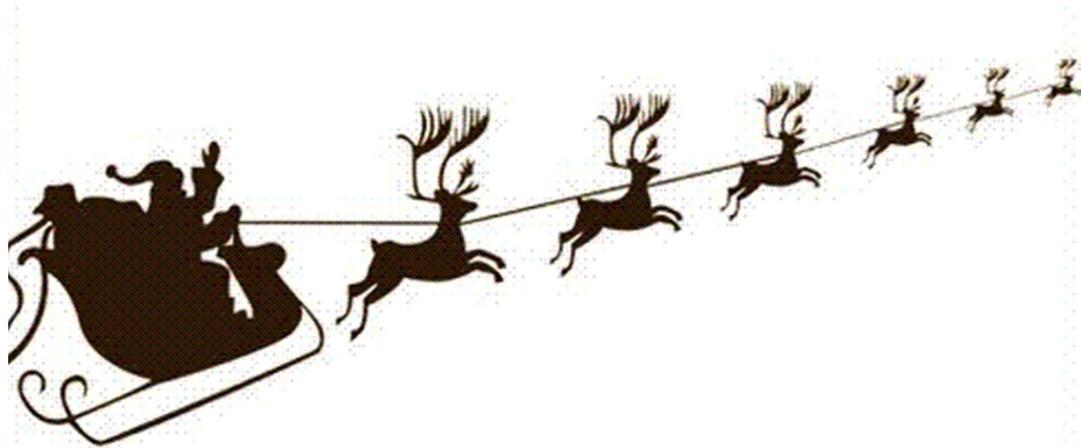
La forêt, le paysage, les ruisseaux, les oiseaux et le gibier dans les collines du Sundgau sont une carte postale, riche en diversité, en odeurs, en panoramas, en calme.



Marcher dans la nature renforce notre système immunitaire et nos muscles.

Le ban de Kappelen et des environs a cette caractéristique de bien être, de douceur et de tranquillité.

La nature est notre support et notre appui... à nous de la garder ou de la retrouver pure et accueillante pour tout notre bien être !





### Déclarations préalables accordées

Fernand CLEMENTZ	21 rue des Vignes	Installation de panneaux photovoltaïques
Stéphane BARICHELLO Caroline MAIRE	11A rue du Vallon	Construction d'une piscine
Eliezer RUSTI	35A rue du Rhin	Remplacement des portes et fenêtres
Vincent BISSEL	6 rue des Fleurs	Ravalement de façade
Didier GROELLY	4 rue des Vignes	Ravalement de façade
Christiane LEINENWEBER	11 rue du Vallon	Pose d'un grillage sur muret
Jean-Paul PACHECO	2 rue du Soleil	Pose d'une clôture sur limite séparative
Jean-Claude VONÉ	36 rue du Rhin	Rénovation mur et clôture
Didier GASSER	6 rue des Vignes	Ravalement de façade
Daniel ZÜRCHER	22 rue des Vignes	Ravalement de façade + pose d'une terrasse avec pergola
Stéphane BARICHELLO Caroline MAIRE	11A rue du Vallon	Construction d'un pool house
Stéphane BARICHELLO Caroline MAIRE	11A rue du Vallon	Mise en place d'éléments en L sur limite
Philippe BAUMANN	14 rue des Acacias	Pose d'une clôture
Jean-Marc BISSEL	1 rue de l'Eglise	Remplacement d'une clôture à l'existant
Philippe BLIND	34 rue du Rhin	Construction d'un abri de jardin
Serge RUNSER	16 rue des Vignes	Mise en place de garde-corps et clôture
Roger IMBER	6 rue du Soleil	Rénovation toiture et fenêtres

### Permis de construire accordés

Philippe et Michèle BAUMANN	14 rue des Acacias	Surélévation d'une maison individuelle
Nicolas EMPEREUR-BUISSON	Rue du Rhin	Construction d'une maison individuelle
Christophe ROCKLIN	Rue du Rhin	Construction d'une maison individuelle

## Plan Local d'Urbanisme

Prescrite en 2012, l'élaboration du PLU s'est achevée par l'approbation du Conseil Municipal à l'unanimité, le 03 juillet 2017. Celui-ci est maintenant exécutoire depuis le 10 juillet 2017, date à laquelle le dossier a été déposé à la Préfecture de Colmar.

Le dossier (règlement écrit et plan de zonage au 2000ème et au 5000ème) est consultable en ligne sur notre site internet ([www.kappelen.fr](http://www.kappelen.fr)) ou en mairie aux horaires habituels d'ouverture.

Le dossier complet est également consultable dans son intégralité sur le site géoportail de l'urbanisme du gouvernement (<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>).

**KAPPELEN (68160)**

DOCUMENTS D'URBANISME

Zone couverte par le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de KAPPELEN, approuvé le 03/07/2017.

Zone classée Aa, Secteur destiné à la préservation des terres agricoles dont la constructibilité est très limitée

Ensemble des pièces écrites

Téléchargez l'archive complète

# Projets et travaux

## Cour de l'école

... juste à temps ...

la cour de l'école fut achevée à la dernière minute, juste avant la rentrée des classes !

Effectivement, le planning était ambitieux, mais comme prévu, réalisable !

Le chantier s'est avéré beaucoup plus compliqué que prévu.

En premier lieu, nous avons découvert une source d'eau importante en plein milieu de la cour, à environ 3 mètres de profondeur. Il a fallu drainer cette source, et poser des conduites d'évacuations supplémentaires.

Ensuite, en décaissant sous le préau, les fondations de ce dernier se sont avérées insuffisantes. Il a fallu les renforcer en injectant plusieurs dizaines de m<sup>3</sup> de béton.

Pour finir, l'entreprise qui réalisait les enrobés a eu des soucis de livraison et de personnel tombé malade...

Mais tout est bien qui finit bien, le résultat est sans appel, et les enfants peuvent jouir d'une cour agréable et surtout ... aux normes ...



## Travaux de voirie: rue Saint Michel



Contrairement au chantier de la cour d'école, celui de la rue Saint Michel s'est déroulé relativement bien.

Le Cabinet Ostermann en charge des études a réalisé une prestation exemplaire : le challenge ne fut pas simple au niveau de la topographie des sorties de cours.

Nous avons également profité de cette réfection pour raccorder les eaux de pluies directement dans le ruisseau du Muehlgraben.

L'éclairage public a été réalisé en lampadaire LED à haut rendement, qui donne un magnifique rendu de nuit.

## Projets 2018

Les finances de notre commune étant très saines, nous allons poursuivre la réfection des infrastructures du village.

Au niveau des voiries, le dernier tronçon de rue nécessitant une réfection est la partie basse de la rue des Acacias. L'étude, confiée au Cabinet Ostermann, a déjà débuté.



Concernant l'éclairage public, en 2017 nous avons procédé au remplacement des ampoules au sodium des axes principaux par de l'éclairage par LED. Le résultat est sans appel, pour un confort d'éclairage bien supérieur, la consommation d'énergie a été divisée par 3. Fort de ce succès, nous avons prévu le remplacement des ampoules des rues secondaires en 2018.

Au niveau de la préservation des espaces naturels, le groupe environnement, mené par René Maire, a prévu de re-végétaliser certains fossés le long des cours d'eau. Le but de cette végétalisation est de recréer des couloirs écologiques qui assurent des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie.

# Rendez-vous citoyen

## PACS

Depuis le 1er novembre 2017, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'Officier de l'Etat Civil de la commune où les partenaires fixent leur résidence.

Contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, le Pacs organise la vie commune des partenaires en établissant entre eux des droits et des devoirs en termes de soutien matériel, de droits sociaux, de logement, de patrimoine et d'impôts. Jusqu'au 31 octobre 2017, l'enregistrement des Pacs relevait de la responsabilité du greffier du Tribunal d'Instance.

Toute la procédure du Pacs a été transférée depuis le 1er novembre 2017 vers l'Officier de l'Etat Civil, en vertu de la loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle.



C'est donc désormais à la mairie, et non plus au Tribunal d'Instance, que se rendront les couples désireux de conclure un pacte civil de solidarité.

Plus de renseignements en mairie ou sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## Déneigement

En cette période hivernale, veuillez stationner vos véhicules dans vos propriétés, pour faciliter le passage des engins de salage et de déneigement.

Merci pour votre coopération.



## Recrudescence des vols

Suite à une recrudescence des vols, la Gendarmerie de Sierentz nous demande d'être attentifs et de lui signaler tout agissement suspect (démarchages, voiture circulant au ralenti dans le village,...). Il en va de la sécurité de tous !



## Permanences d'information sur le logement

Saint-Louis Agglomération finance l'organisation de permanences d'information sur le logement. Elles sont ouvertes à tous. Que vous soyez propriétaires ou locataires, vous pourrez obtenir gratuitement, auprès de professionnels, des renseignements et conseils neutres, objectifs et personnalisés.



- **Pour toute question d'ordre juridique, fiscal ou financier** (rapports locatifs, achat immobilier, aides à la rénovation, copropriété...), les juristes de l'ADIL se tiennent à votre disposition :
  - lors des permanences organisées (sans rendez-vous) :
    - à Saint-Louis : tous les 1er et 3ème mardis du mois, de 9h00 à 12h00, à l'Hôtel de Ville
    - à Sierentz : le 2ème jeudi du mois, de 9h00 à 12h00, au Pôle de Proximité de Saint-Louis Agglomération, 57 rue Rogg Haas
    - à Folsensbourg, le 4ème jeudi du mois, de 9h00 à 12h00, à la Maison de Santé, 72 rue de Delle
  - par mail : [contact@adil68.fr](mailto:contact@adil68.fr)
  - ou par téléphone au 03 89 46 79 50

Toutes les coordonnées et horaires sont sur le site [www.adil68.org](http://www.adil68.org)

- **Pour des conseils sur vos travaux de rénovation énergétique** (choix techniques, aides disponibles, études de devis...) la Conseillère Info>Energie d'Alter Alsace Energies vous reçoit sur rendez-vous lors de permanences organisées dans les mairies et les pôles de proximité de Saint-Louis Agglomération trois mercredis par mois : Ses coordonnées : [eie68@alteralsace.org](mailto:eie68@alteralsace.org) ou par téléphone au 03 89 50 06 20  
Toutes les dates de permanences sont sur le site [www.agglo-saint-louis.fr/fr/eco-citoyen/developpement-durable/espace-infos-energie](http://www.agglo-saint-louis.fr/fr/eco-citoyen/developpement-durable/espace-infos-energie)

# Rendez-vous citoyen

**Le 22 décembre 2017 :**

**Fermeture définitive de la Trésorerie de Sierentz**



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES  
FINANCES PUBLIQUES  
DU HAUT-RHIN

**Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018**



**Impôt sur le revenu, taxe d'habitation, taxe foncière,  
contribution à l'audiovisuel public, attestation de résidence ?**

Vous souhaitez des renseignements sur votre situation fiscale ?

Vous souhaitez payer ?

## **Service des Impôts des Particuliers (SIP) de Saint-Louis**

8 rue de Huningue - 68305 SAINT-LOUIS

☎ : 03 89 70 97 59

📧 : de votre compte fiscal sur [impot.gouv.fr](http://impot.gouv.fr)

ou [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

### **Heures d'ouverture :**

lundi mardi jeudi  
de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00  
mercredi et vendredi de 8h30 à 11h30

### **Heures d'ouverture :**

lundi mardi mercredi et vendredi  
de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00

### **Factures d'eau, d'assainissement, de périscolaire...**

Vous souhaitez des renseignements ?

Vous souhaitez payer ?

### **Trésorerie de Saint-Louis**

9 croisée des Lys - 68300 SAINT-LOUIS

☎ : 03 89 89 70 40

📧 : [t068120@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:t068120@dgfip.finances.gouv.fr)

Une permanence fiscale sera assurée

**les mardis 23 janvier, 20 février, 20 mars, 17 avril, 15 mai et 12 juin 2018**

de 14h00 à 17h00 au Pôle de proximité du Pays de Sierentz – 57 rue Rogg Haas à Sierentz

**Vous pouvez réserver votre accueil sur rendez-vous :**

par téléphone au 03 89 70 97 65 ou par courriel : [sip-sie.saint-louis@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sip-sie.saint-louis@dgfip.finances.gouv.fr)

Depuis votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone, des solutions de paiement simples, pratiques et sûres !

➤ **Payez vos impôts** : impôt sur le revenu, taxe d'habitation ou taxe foncière :

[www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) > Mon espace particulier

➤ **Payez vos amendes radar** (avis d'amendes adressés à votre domicile et revêtus d'un numéro de télé-paiement) :

[www.amendes.gouv.fr](http://www.amendes.gouv.fr)

...en ligne ou par smartphone et bénéficiez de 15 jours supplémentaires.

➤ **Achetez un timbre fiscal** électronique pour l'obtention d'un passeport :

[www.timbres.impots.gouv.fr](http://www.timbres.impots.gouv.fr)

# Rendez-vous citoyen

## Collecte des déchets

Les 17 communes du secteur de Sierentz vont être dotées prochainement de bacs à ordures ménagères.

### Pourquoi ?

→ **Améliorer les conditions de travail et préserver la santé des agents de collecte.**

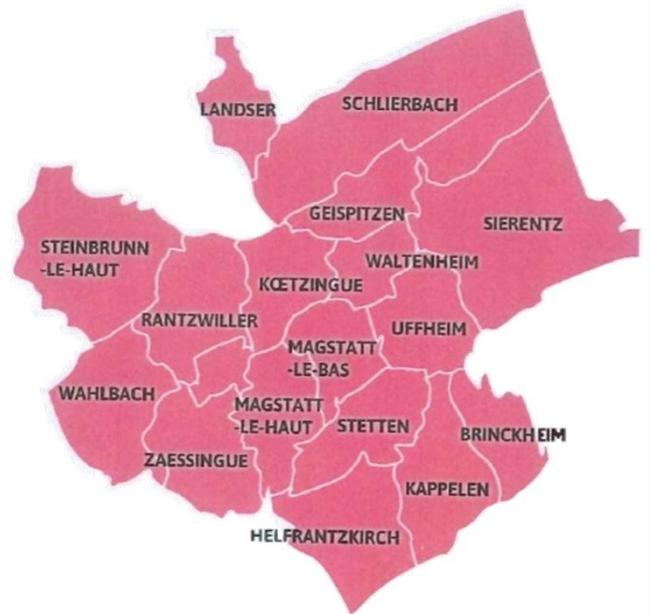
La collecte en sacs permet de se conformer aux recommandations de l'assurance maladie et réduire les maladies professionnelles liées à la manipulation et aux charges lourdes des sacs.

→ **Maitriser et réduire la quantité de déchets.**

En apportant une amélioration des conditions de stockage des déchets et plus adapté aux besoins de chacun, la quantité de déchets peut être réduite.

→ **Préserver un territoire propre, sain et attrayant**

La conteneurisation permet de remédier à la pollution visuelle de l'espace public, la prolifération des rongeurs, aux incivilités, etc



**Dates de passage des enquêteurs à domicile : du 06 novembre 2017 au 23 février 2018.**

**Distribution des bacs : 4ème trimestre 2018.**

### Comment et quand ?

Pour préparer au mieux la mise en place du dispositif, une **enquête de conteneurisation** va être menée sur le secteur de Sierentz. Des agents de Saint-Louis Agglomération se présenteront à **votre domicile** et définiront avec vous le volume de votre futur bac à ordures ménagères adapté à la composition de votre foyer. Ils répondront également à vos interrogations. En cas d'absence, une fiche enquête à remplir sera laissée dans votre boîte aux lettres.

Vous aurez la possibilité de nous le retourner :

- ou par messagerie électronique : [dechets-menagers@agglo-saint-louis.fr](mailto:dechets-menagers@agglo-saint-louis.fr) ;
- ou par voie postale à l'adresse suivante :

Saint-Louis Agglomération  
Place de l'Hôtel de Ville  
CS 50199  
68305 Saint-Louis Cedex

- ou en le déposant au pôle de proximité de Sierentz situé 57 rue Rogg Haas.



# Rendez-vous citoyen

## L'armée de Terre est ouverte à tous



L'Armée de Terre reste l'un des principaux partenaires pour l'emploi des jeunes, puisque les prévisions de recrutement pour 2018 s'élèvent à environ 15000 postes à pourvoir au niveau national.

L'Armée de Terre recrute des jeunes Français de 17 ans et demi à 32 ans, avec ou sans qualification. Elle propose des emplois et des formations dans des domaines très divers. Elle offre la possibilité de progresser sur le plan professionnel et personnel.



Le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) situé 1A rue Vauban à Mulhouse a pour mission de recruter dans tout le Haut-Rhin. Il assure également une permanence à Colmar le mardi, le mercredi et le jeudi, sauf pendant les vacances scolaires où il faut se référer au site internet du recrutement de l'Armée de Terres [www.engager.fr](http://www.engager.fr)

## Affichage publicitaire

Afin d'améliorer le cadre de vie et de lutter contre les nuisances visuelles, nous vous rappelons que tout affichage publicitaire sur clôtures et grillages des propriétés privées donnant sur le domaine public est interdit\*, conformément à la réglementation entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2012 (décret n°2012-113 du 30 janvier 2012).

Nous vous demandons de bien vouloir les enlever ou les faire enlever par les entreprises les ayant installées d'ici fin janvier 2018, date à laquelle la commune s'en chargera si le nécessaire n'a pas été fait précédemment.

\* sauf pendant la durée des travaux d'une entreprise et dans les 3 mois suivant la fin des travaux.



# Rendez-vous citoyen



SAINT-LOUIS  
Agglomération  
Alsace 3 Frontières

## Un transport à la demande

Permettre à chacun d'aller chez le médecin, à la banque, à la gare ou de faire ses courses sans avoir besoin d'une voiture, c'est l'objectif du transport à la demande (TAD).

Créé en 2008 par l'ancienne Communauté de Communes Porte du Sundgau, ce service a connu un vif succès, notamment auprès des personnes âgées et des jeunes.

Face à la demande, les élus de Saint-Louis Agglomération ont décidé d'étendre ce service, dès le 1er janvier 2018, à toutes les communes du secteur de l'ancienne Communauté de Communes du Pays de Sierentz qui ne bénéficient pas encore, à ce jour, de service de transport en commun.

### Mode d'emploi



1 Je réserve mon trajet la veille pour le lendemain avant 17h00. Numéro de téléphone disponible au 1<sup>er</sup> janvier 2018



2 J'indique le jour et l'heure du trajet, le point d'arrêt de départ et l'arrêt d'arrivée



3 Je me présente à l'arrêt choisi 3 minutes avant le départ



4 Je paye mon trajet au conducteur : 2€ dans le périmètre de Saint-Louis Agglomération, 3€ vers l'extérieur



### Fonctionnement du service

Toute l'année, du lundi au samedi de 8h30 à 18h30, sauf les jours fériés.

#### Zone 2 : Pays de Sierentz

Trajets entre les 17 communes du Pays de Sierentz, ou trajets vers Saint-Louis (gare, carrefour central, polyclinique, lycée Mermoz), Bartenheim, Mulhouse (gare centrale, hôpital Emile Muller) ainsi qu'Altkirch (gare, hôpital Saint-Morand, place Xavier Jourdain).



#### Zone 1 : Porte du Sundgau

Trajets entre les 13 communes de la Porte du Sundgau, ou trajets vers Saint-Louis (gare, polyclinique, lycée, carrefour central, Bourgfelden), Hégenheim, Hésingue, Blotzheim, Bartenheim ainsi qu'Altkirch (gare, hôpital Saint-Morand, place Xavier Jourdain).



## A venir à KAPPELEN...

- 13 janvier** Réception du Nouvel An
- 17 et 18 février** Marche Populaire - ASCK et Croix-Rouge
- 28 et 29 avril** Salon artisanal et culturel de la Croix-Rouge
- 3 mai** Don du sang
- 24 juin** Balade gourmande du FCK



Bonne Année !  
2018

Le Maire de Kappelen, Gérard BURGET,  
les Adjoints et les Conseillers Municipaux,  
vous présentent leurs meilleurs vœux.

